

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 avril 2024

**Présents** : Mr Jean-Claude PICHON. Mr Daniel POCTIER. Mme Stéphanie CASTALDI. Mr Bernard BRUNE. Mr Pascal MAGNIN. Mme Elodie PIEUCHOT. Mr Jean-Philippe MACCHIONI. Mr Dominique DUPONT. Mr Adrien PERIAT.

**Absents excusés** : Mr Patrick MARAUX, Mr Gaétan CARON.

**Secrétaire de Séance** : Mr Pascal MAGNIN.

### **Vote de 3 taxes ( Foncière Bâtie, Foncière Non Bâtie, Résidence Secondaire ).**

Aucune modification des taxes communales par rapport à l'année précédente, voté à l'unanimité

**Subventions aux associations.** Budgétisé 1500 €. Fnaca 50 €, Secours Français 100 €, Association Forêt de Chaux 50 €, CCSVA 100 €, Association TGV 20 €, Radeliers 20 €, Rugby Arbois 50 €, Action sociale 850 €, Imprévus 260 €.

**Cartes Avantages Jeunes.** Offerte par la mairie pour les jeunes de moins de 25 ans.

### **Renouvellement Convention de l'Agence Postale.**

Le conseil approuve la signature de la convention, du renouvellement de partenariat pour le gestion de l'agence postale communale.

**Élections du 9 juin** : le tableau des permanences n'a pas pu être déterminé les horaires du scrutin n'étant pas à ce jour pas arrêtés.

**Rapport d'activités intercommunalité.** Présenté et approuvé.

**Fleurissement** : aura lieu le samedi 18 mai. Aucune augmentation du budget.

**Fête des Mères** : reconduite cette année ( 117 plantes ).

**Travaux** : Montholier TP engagera la construction des trottoirs grande rue à la Mi-Mai. Panneaux SNCF : dégradés le long du latéral ,remplacement aux frais de la commune. Peinture et parquet de la salle des fêtes prévus pour septembre. Pas de locations a envisager pendant cette période.

**Cérémonie du 8 mai 1945** : organisée cette année par la Commune de Chatelay 11H30 au monument aux morts de la Commune.

**Questions diverses** : bâtiment des Hespérides maintenant propriété de la Commune mise en vente dès que les hypothèques seront levées

Il a été signalé sur le nouveau chemin forestier au lieu-dit «Le Deffois » après la déchetterie d'Arc et senans des dégradations au niveau de la barrière ainsi que deux dépôts d'ordures sauvages. Un relevé photographique a été effectué. Un signalement va être adressé à la Gendarmerie. La remise en état des lieux sera effectuée par des volontaires de la Municipalité.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal** : Vendredi 7 juin à 20H30.